

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS

Un an Fr. 8 —
Six mois » 4 —
Trois mois » 2 —

Nos manuscrits non insérés ne sont pas rendus

paraissant à la Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi

Organe du parti ouvrier suisse

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace
Pour les petites annonces en dessous
de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.

Réclames : 30 centimes

Huitième année — N° 86

Rédacteur responsable : WALTER BIOLLEY

Mardi 27 Juillet 1897

Maisons recommandées

L. GYGI, COIFFEUR
53 Léopold Robert 53
Parfumerie fine des premières maisons

Brasserie Ulrich Frères BIÈRE façon
Munich et Pilsen
en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du Panier Fleuri
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

TIROZZI & Cie. — Porcelaines
Cristaux Ustensiles de ménages Lampes

Jacob Schweizer PASSAGE DU CENTRE
Sucursale : Demoiselle 88
BOUCHERIE — CHARCUTERIE

MAGASINS du PRINTEMPS, J.-H. Matile
Rue Léopold Robert 4 — Halte du Tramway
Vêtements pour Hommes, Jeunes gens, Enfants

A LA CORBEILLE DE FLEURS, Place du Marché 2
Adolphe Wasserfallen, horticulteur
Primeurs, Bouquets et couronnes en tous genres

Lehmann Frères, Voituriers
Rue Léopold Robert 11 a

Librairie-Papeterie F. ZAHN La Chaux-de-Fonds
Spécialité de registres au prix de fabrique
10 pour % de remise

ERNY, Boulangerie
12 GRENIER 12

CORDONNERIE ET MAGASIN DE CHAUSSURES
Chaux-de-Fonds F. RAUSS LOCLE
Léop.-Robert 33 Dl-JeanRichard 21

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
CHAUX-DE-FONDS
Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperie pour
Hommes. Bonnetterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Jules Perrenoud & Cie
42-44 Léopold-Robert — Usine à vapeur à Cernier
Ebenisterie soignée. — Meubles de style.

Lainages AU GAGNE PETIT Soieries
6 Rue du Stand E. MEYER & Cie Rue du Stand 6
Corsets français, prix de fabrique. — BLANCS

AU NÈGRE, 16 Balance 16
TABACS et CIGARES. — Cannes. Maroquinerie

Wille-Notz
Denrées coloniales. VINS et
spiritueux. Farines, sons, avoi-
nes. Mercerie Laines et Cotons.

Moritz Blanchet Place du Marché
Teinturerie. — Lavages
chimiques. Prix modéré
BAINS MORITZ Ronde 29. — BAINS
depuis 40 centimes.

Magasin alimentaire
Paro 72 CH. BURRI Paro 72
Épicerie fine. Conserves. Fromages divers 1er choix. Huile
de noix supérieure. — LEGUMES FRAIS.

L. VERTHIER & Cie Rue Neuve 10
Grand choix de CHA-
PELLERIE en tous genres. — Toujours grand
assortiment de CRAVATES.

Serre 35a **Cercle Ouvrier** Serre 35a
Ancienne Synagogue
Locaux gratuits à la disposition des sociétés
et des syndicats ouvriers pour assemblées
générales. — Petites salles pour comités.

SIMON LÉVY BALANCE 10 a
La Chaux-de-Fonds
Spécialité de vins fins : Mâcon, Bourgogne, Beaujolais, Ca-
lifornie. — Bons vins de table garantis naturels depuis
40 francs l'hectolitre.

Vve Jean Strübin 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2
Meubles et Outils de jardin ; Treillis.

Jean Behringer tourneur et menuisier
Fritz Courvoisier 16
Fabrication et rhabillages de scies en tous genres

J.-B. STIERLIN
Téléphone Rue du Marché 2 Téléphone
Produits Chimiques, Pharmaceutiques et Alimentaires

Lait stérilisé naturel

à la laiterie

7, RUE DU VERSOIX, 7

Recommandé par les autorités médicales

Photographie Hugo Schoeni

94 Rue Léopold Robert 94

Bassi-Rossi 15 Rue du Collège 15

Seul magasin le plus assorti pour
la classe ouvrière.

L'Actualité

Le télégraphe sans fil

Le fil télégraphique est presque un symbole de la civilisation. Les pays que la civilisation conquiert se couvrent de poteaux, d'isolateurs et de fils de métal — les uns soutenant les autres — tous chargés de télégraphier ou de téléphoner au loin l'idée nouvelle, ou simplement le fait divers. On pourrait même recommander à quelque statisticien plein de foi dans sa science de chercher le parallèle entre la production littéraire et philosophique et le nombre des fils de la toile d'araignée, électrique ; il y aurait là de curieux rapprochement à signaler.

Elle est peu élégante, il faut l'avouer, la toile d'araignée ; les hirondelles la fuient, et les gens de lettres, ces spirituels ennemis des « vandales » (c'est le petit nom des ingénieurs) ont beau jeu pour se moquer agréablement des poteaux mal gracieux, des câbles et des cordes métalliques qui ombragent les pays civilisés et que leurs goûts diogéniques ne les empêchent cependant pas d'utiliser comme les simples mortels.

Ne serait-ce pas, messieurs les hommes de la pensée transcendante et immatérielle, un moyen d'obtenir votre pardon que la transmettre sans fil, simplement par des ondes éthérées bien dignes de ses hautes envolées ? Si oui, faisons la paix, car on va vous débarrasser d'une partie au moins des poteaux qui étaient jusqu'ici nécessaires. Vous avez autrefois, dans un bel élan de reconnaissance, chanté en vers le vieux télégraphe à fil :

Maintenant en une seconde
Le Nord cause avec le Midi,
La foudre traverse le monde
Sur un brin de fer arrondi.

disait Nadaud. A vous maintenant, les jeunes de chanter l'onde, électrique qui traverse le monde sans fil et qui transmettra à l'univers vos pensées profondes et vos vers légers à raison de 300 millions de mètres par seconde !

L'idée de transmettre des signaux électriques sans fil conducteur est née en même temps que la découverte de l'induction, en 1831, c'est-à-dire lorsque l'illustre Faraday eut montré qu'un courant électrique qui varie peut déterminer une variation parallèle dans un corps métallique voisin. C'est à cette action à distance qu'on donne le nom d'induction

ou d'influence, mots heureux puisqu'ils masquent une ignorance.

Les progrès réalisés dans les appareils révélant l'existence des courants électriques ont permis d'éloigner toujours plus les corps agissant pas induction. Il y a quelques années déjà que, sur l'initiative et l'habile direction de M. W.-H. Preece, ingénieur en chef des télégraphes anglais et lui-même inventeur d'un système de télégraphe sans fil, on arrivait à transmettre par induction des signaux à quatre et cinq kilomètres. Les essais du système Preece ont été poursuivis conjointement avec ceux d'autres systèmes, car le savant directeur du service télégraphique pratique la maxime : « Epruvez toutes choses et retenez ce qui est bon. » C'est ce qui l'a amené à étudier et à faciliter les recherches d'un jeune savant italien, M. Marconi, dont le système ingénieux de télégraphie sans fil attire aujourd'hui l'attention du monde savant. En le présentant aux électriciens anglais, M. Preece a déclaré que l'administration qu'il dirige n'épargnerait rien pour continuer l'étude de ce système. Cela seul est un gage de sa valeur.

Le système Marconi est une heureuse synthèse des travaux récents de la science pure dans le domaine de l'électricité. Voici, autant qu'ils peuvent être résumés sans figures, les principes de l'invention du savant italien :

Pour transmettre des signaux entre deux localités, il faut produire à la station de départ une vibration électrique, un ébranlement de l'éther ; ce résultat est obtenu, comme on le sait, depuis les belles expériences de Hertz, en faisant éclater entre deux sphères métalliques une étincelle électrique ; dans l'appareil de M. Marconi, le vibrateur est constitué par deux sphères de 102 millimètres de diamètre qui, chargées par une bobine d'induction, se déchargent subitement. Cette décharge est la manifestation d'un ébranlement produisant 250 millions de pulsations par seconde.

Qui dit vibrations, dans un milieu élastique comme l'éther, dit ondes. Celles qui nous occupent ont une longueur de 1 m. 20 et se propagent dans l'espace comme celles de la lumière, c'est-à-dire à raison de 300 millions de mètres par seconde.

Il faut maintenant recueillir ces ondes, et pour cela placer sur leur passage un récepteur qu'elles puissent impressionner d'une façon quelconque. Les ondes d'éther n'ont pas beaucoup de force ; on ne peut les faire agir directement sur des appareils mécaniques. Aussi Marconi a-t-il tourné la difficulté d'une façon ingénieuse en utilisant une propriété très singulière des ondes électriques : celle de modifier la résistance électrique de corps médiocres conducteurs ; M. Branly, en France, et M. Le Royer, à Genève, avaient étudié déjà ce phénomène. Voici comment M. Marconi l'a appliqué à la construction de son récepteur :

Dans un tube de verre de quelques centimètres de diamètre sont placés deux cylindres d'argent dont les faces planes en regard ne sont distantes que d'un demi-millimètre. Cet intervalle est suffi-

sant pour qu'aucun courant électrique ne passe d'un cylindre à l'autre quand on les intercale dans le circuit d'une pile électrique ordinaire ; il en est encore de même si on remplit ce petit intervalle d'un mélange de limailles très fines de nickel et d'argent, additionnées même d'un peu de mercure ; ces grains sans ordre opposent au passage du courant une résistance énorme. Mais si l'onde électrique de l'excitateur vient à passer, elle modifie cette limaille, l'orienté, diminue sa résistance, et le courant, précédemment arrêté, trouve un passage relativement facile par ce pont. Un appareil télégraphique intercalé dans le circuit de cette pile, tout à l'heure sans action sur lui, peut obéir maintenant et signaler le passage du courant.

Pour l'arrêter, il faut désorienter de nouveau cette limaille si bien groupée. On y arrive par une secousse mécanique. A côté du récepteur un petit marteau frappant sur le tube est chargé, après chaque signal, de rendre au récepteur, son isolement primitif.

Les ondes excitatrices lancées par l'étincelle sont provoquées par la manipulation d'un transmetteur télégraphique ordinaire que dirigent la pensée et la main de l'employé. Elles traversent rapides l'espace et vont déclancher, pour ainsi dire, le courant de la pile locale du bureau récepteur ; à chaque onde le télégraphe répond par un signal arraché à la pile qui le commande. C'est la transmission indirecte ; l'énergie de l'onde électrique n'est là que comme un mystérieux mot de passe qui fait obéir le courant local.

Mais comme pour le mot de passe, il n'y en a qu'un qui est le bon, le récepteur ne comprend que celui de l'excitateur auquel il est habitué ; il faut une harmonie complète entre les dimensions des pièces du récepteur et celles de l'excitateur : ce dernier reste sourd aux sollicitations d'ondes différentes de celles pour lesquelles il est réglé.

Les essais faits jusqu'ici ont montré que les deux appareils pouvaient être placés à 15 kilomètres environ et réagir encore l'un sur l'autre. On télégraphierait par conséquent sans fil d'une rive du lac à l'autre, même dans sa plus grande largeur.

Mais ces valeurs sont provisoires ; on prévoit déjà l'augmentation de la distance par des perfectionnements techniques. Le principe est trouvé, on comprend les espérances qu'il fait naître et et qu'on l'ait essayé immédiatement sur les rives du canal de Bristol.

Les ondes d'éther franchissent sans en être affectés les chutes de pluie et de neige, le vent et le brouillard. Que peuvent les éléments contre ces ondes longues et rapides à la fois, animées d'une immense vitesse ?

La télégraphie sans fil du savant Marconi est un triomphe de plus de cet éther que les physiciens ont conquis par la pensée, qu'ils n'ont ni vu ni touché et dont l'énergie des mouvements se manifeste chaque jour par des phénomènes nouveaux, tous plus captivants les uns que les autres. Henri DUFOUR.

La Suisse socialiste

Genève. — *Accidents dans les maisons en construction.* — On écrit au *Journal de Genève* :

Depuis quelques temps les accidents dans les bâtiments en construction se succèdent avec une rapidité effrayante; il ne se passe pas de semaines où l'on n'ait à enregistrer des chutes d'ouvriers, souvent mortelles, toujours extrêmement graves, et cela dit-on, par le mauvais vouloir des architectes et des constructeurs qui se refusent à faire couvrir de suite les poutres par des faux planchers. Il semble que le moment est venu pour les autorités de prouver autrement que par des paroles leur sollicitude envers les ouvriers, en édictant un règlement obligeant les constructeurs à établir à chaque étage des plateformes fixes ou provisoires. Les autorisations de bâtir ne devraient être données aux propriétaires qu'à cette condition.

Energiquement appuyé.

Vaud. — *Un syndic bien trouvé.* — On apprend que le Conseil communal de Lausanne — qui ne compte plus ses gaffes — a nommé M. van Muyden syndic!

Voilà comment la *Feuille d'Avis de Lausanne* relate cette élucubration dans son numéro de lundi :

Le Conseil communal a élu ensuite M. van Muyden comme syndic de la commune de Lausanne. M. van Muyden entrera immédiatement en fonctions et il restera syndic jusqu'à la fin de 1897. Cinq mois sont bientôt passés; mais, vrai! le Conseil communal aurait pu faire un choix plus heureux. Pourquoi placer à la tête de notre administration communale l'homme sans contredit le plus impopulaire de toute la ville?

De son côté, notre confrère le *Grütli*, en trace le portrait suivant :

Quelle diable d'idée de décrocher comme syndic le nommé van Muyden, précédemment directeur des Domaines. C'est peut-être un des hommes les plus impopulaires de Lausanne, infatué de sa moyenne personne, d'une éducation douteuse, qui vous parle le cigare à la bouche et le chapeau sur la tête. Atteint, au surplus, d'une flegmigte aristocratique et chronique, il vient passer, par distraction, 3/4 d'heure par jour dans ses bureaux, pour voir s'il a quelques lettres à signer. On prétend même qu'il « engueule » ses commis lorsqu'ils lui donnent cette besogne, c'est peut-être inexact.

Le nouveau syndic, qui s'était présenté aux dernières élections pour le Grand Conseil, a piteusement échoué. Il est resté

le dernier des candidats, faisant à peine 1600 voix, distancé de près de 500 voix par le dernier candidat socialiste.

Et puis, un gaffeur! C'est à lui qu'on doit, en partie, l'achat et la reconstruction de l'immeuble Dreyfuss, qui a coûté des prix fous à la commune, sans parler d'autres histoires des plus abracadabrantes. Nous y reviendrons. A quand l'élection des Conseils municipaux par le peuple? A Lausanne, ou est éccœuré. Il y a de quoi.

Cours professionnels. — Le comité de la Société industrielle et commerciale de Vevey a décidé de faire donner cet hiver des cours de dessin le soir aux apprentis et ouvriers. Il y aura deux cours: un cours élémentaire et un cours de dessin professionnel.

On a aussi parlé de la création d'une école spéciale d'ébénisterie, mais la chose est encore trop peu étudiée pour en parler dans la presse.

Fribourg. — *Ecole secondaire professionnelle.* — L'école secondaire professionnelle de la ville de Fribourg n'est pas encore assez appréciée des familles ouvrières, et cela nuit quelque peu à son recrutement, ainsi qu'au bon esprit des élèves. Les maîtres se plaignent de ne pas trouver un appui suffisant auprès des familles. Cependant, les examens de fin d'année, qui ont eu lieu le samedi 17 et le lundi 19 juillet, sous la direction de M. Horner, inspecteur scolaire, ont montré qu'il y a, dans l'école, un noyau d'élèves qui ont bien employé leur temps et correspondu aux soins et au zèle des professeurs. Aussi, emportent-ils, à leur entrée dans la vie pratique, un ensemble de connaissances qui les placeront au-dessus du niveau moyen de leurs camarades d'atelier.

21 élèves ont fini les deux années que durent les cours; ils quittent définitivement l'école professionnelle, la plupart pour entrer en apprentissage; nous avons constaté avec plaisir que deux de ces élèves vont entrer à l'école des métiers et un autre se propose d'aller étudier l'allemand.

Les examens ont été suivis de la distribution des prix, présidée par l'ingénieur Gremaud, directeur de l'école. Le nombre des élèves primés sont de 6 dans le cours inférieur, et 5 dans le cours supérieur.

Intéressante exposition de travaux d'élèves où l'on voit toujours, et avec plaisir, de nouveaux progrès.

Ecole ménagère. — Une école ménagère s'ouvrira à Fribourg au mois de novembre prochain par les soins de la Société d'utilité publique des femmes, dans le but de former des femmes de chambre, des cuisinières et des femmes de ménage. La durée de l'apprentissage sera de 3, 5 ou 10

mois, suivant le désir et les aptitudes des élèves. Excellente innovation.

Mouvement professionnel

Berthoud. — La grève des ouvriers et ouvrières de la maison Schaffroth et Cie continue sans grands changements.

Dans une assemblée tenue récemment, les industriels de Berthoud se sont déclarés solidaires avec MM. Schaffroth et Cie et ont publié dans les journaux locaux une déclaration annonçant leur décision de n'embaucher ni pendant, ni après la grève, aucun des grévistes. On sait que les grévistes réclament la journée de 10 heures avec même salaire. Et dire que plusieurs des industriels qui se sont déclarés solidaires ont déjà depuis longtemps la journée de 10 heures. Quelle platitude!!!

Fribourg. — Les ouvriers de la fabrique de machines G. Frey à Fribourg se sont mis en grève et demandent: 1° Que la quinzaine donnée à deux collègues du comité soit retirée; 2° un salaire minima de 40 centimes l'heure; 3° le renvoi du contre-maitre Scherz qui, paraît-il, traite les ouvriers comme des brutes et non comme des gens; 4° que les machines soient pourvues à l'avenir des engins protecteurs nécessaires.

Il paraît que, dans cette maison, la loi n'est guère connue car, hygiéniquement parlant, il y a encore beaucoup à désirer. Plainte a du reste été portée à M. l'inspecteur des fabriques Campiche qui, nous en sommes sûr, saura faire respecter la loi dans cette fabrique.

Sur 25 ouvriers qu'occupe cette maison (non 60 comme se plaisent à le dire l'*Ami du Peuple* et la *Liberté*), 12 sont en grève, 3 sont déjà partis. Espérons que nos métallurgistes obtiendront gain de cause.

Le Tour du Monde

France

La fanfare chez « ma tante ». — Du *Gaulois* :

Elle n'est vraiment pas banale l'histoire de la fanfare municipale de Montrouge.

De fondation toute récente, elle avait eu les débuts les plus heureux: ses concerts sur la place de Montrouge faisaient la joie des habitants du quartier, et surtout des marchands de vins chez qui affluait, les soirs musicaux, la clientèle.

C'est précisément là ce qui perdit les musiciens. Adorés des limonadiers, ceux-ci ne savaient rien leur refuser. Ils al-

laient jusqu'à leur ouvrir des crédits extravagants. Mais les musiciens en abusèrent et pour continuer à « boire à l'œil », certains mirent en gage chez les débitants, leurs instruments, — les instruments donnés par la libérale municipalité!

Aussi la fanfare se désagrégait peu à peu. Un jour il manquait le piston, un autre jour le trombone. Adieu les concerts sur la place publique! Peu à peu les instruments s'en allaient chez les fournisseurs les plus divers. On en engagea même au Mont de-Piété.

Si bien que, ces jours derniers, lorsque la municipalité de Montrouge a naturellement songé à sa fanfare pour compléter les pompes du 14 juillet, elle a bien retrouvé tous les musiciens, mais aucun instrument!

Il est possible que l'on vote un crédit extraordinaire pour les retirer de chez « ma tante ».

Italie

Coopératives. — Les socialistes italiens vont, à l'exemple des socialistes belges, créer des coopératives dans leur pays.

La première sera érigée en Lombardie sur le modèle de la *Maison du Peuple*, de Dinant, dont nos amis de là-bas ont demandé communication des plans et du devis.

Hongrie

Paiement en nature. — Le ministre du commerce de Hongrie, pressé par l'opinion publique, qui prend de plus en plus parti pour les ouvriers briquetiers en grève, vient d'adresser un rescrit au conseil municipal de Budapest.

D'après ce document, la cause principale de la grève serait dans le maintien, par les patrons, des institutions interdites par la loi, et qui, si elles subsistent encore, ne doivent leur existence qu'à la tolérance des autorités municipales, auxquelles incombent dans l'occurrence l'application de la loi.

Ces institutions sont le « truck-système » (paiement en nature) et les caisses d'épargne obligatoires.

Le ministre invite, en conséquence, la municipalité à sortir de son inertie et à prendre les mesures les plus énergiques et les plus sévères pour faire respecter la loi.

Allemagne

Protectionnisme. — Comment les propriétaires allemands conçoivent le remède à la crise agricole :

L'Union des agriculteurs a adressé au chancelier, aux secrétaires d'Etat de l'intérieur et des affaires étrangères et au ministre d'Etat prussien, une requête dans laquelle elle demande que l'importation des blés étrangers soit interdite pour une durée provisoire de six mois, sous condition que cette interdiction ces-

Le capitaine Lachesnaye

par ERNEST CAPENDU

En même temps la foule s'écartait violemment et un second personnage, s'élançant vers Jacques le Baguenaud, qui entourait de son bras nu la taille souple d'Aldah, s'interposait également entre la fille adoptive de Van Helmont et l'ami de Jehan de la Potence.

Ces deux protecteurs survenus si brusquement étaient Caméléon et le grand coëtre.

— Part de chef! dit le premier en désignant Aldah.

— Part de chef! répéta le second en désignant Diane.

Caméléon s'était adressé aux bandits et le grand coëtre aux argotiers. Bandits et argotiers reculèrent. Cette écume de la société, qui transgressait avec tant d'amour les lois du royaume, était incapable de méconnaître les propres lois qu'elles s'étaient faites.

Part de chef était un droit reconnu incontestable et toujours incontesté. Dans toutes les opérations accomplies il était d'usage immémorial que le chef prit pour lui, avant tout partage, le premier lot qui lui convenait.

Aussi, le répétons-nous, argotiers et bandits reculèrent ils devant le droit de possession que s'arrogeaient Caméléon et le grand coëtre sur la personne des deux jeunes filles.

— Aux trésors! cria Caméléon, qui cependant voulut immédiatement donner un autre cours aux pensées de ses compagnons.

— Aux trésors! hurlèrent les argotiers.

— Là, là et là! continua Caméléon, en désignant successivement les trois compartiments de la grotte secrète que nous avons précédemment décrits.

Les argotiers et les bandits s'élançèrent, envahissant les endroits désignés à leur rapidité. Durant quelques minutes ce fut un vacarme épouvantable. Bruit des haches frappant les meubles, grincement du fer sur le bois, craquement des panneaux se brisant, cris de bonheur, clameurs admiratives, tintements métalliques, c'était une scène comme n'en saurait rêver les imaginations les plus ardentes, un pêle-mêle à ne rien reconnaître au milieu de ces bras qui se levaient, de ces jambes qui s'enchevêtraient, de ces têtes aux expressions différentes, de ces corps se baissant, se dressant, se poussant, se pressant avec des mouvements rapides et frénétiques.

Ceux-là seuls qui, après une longue et pénible journée de chasse, après un hallali sanglant, ont vu à la curée la meute affolée se ruer sur les débris du cerf ou sur ceux

du sanglier, ceux-là seuls peuvent se faire une idée du spectacle que présentait alors cette partie des grottes.

Caméléon n'avait pas trompé ses compagnons: il leur avait bien indiqué les endroits où La Chesnaye enfouissait ses trésors. L'or, l'argent, les pierreries, les perles, les parures, les coupes d'orfèvrerie, toute cette immense fortune enfin que nous avons entendu Reynold estimer à plus de quatre millions était là, à la merci des argotiers et des bandits.

La joie tournait au délire, les acclamations furieuses s'entre-choquaient et n'avaient plus rien d'humain. C'était les démons avides de l'avarice aux prises avec la fortune elle-même.

Et cependant si ces hommes, qui se ruaient ainsi sur ces quatre millions éparpillés entre leurs mains fiévreuses, eussent soupçonné l'existence du double de cette somme formidable dans des caveaux à eux inconnus, s'ils eussent entendus la conversation que Reynold et son père avaient ensemble à cette heure même, s'ils eussent assisté à la révélation de ce secret connu seulement de maître Eudes et du faux comte de Bernac, nul doute que cette joie effrénée ne se fût transformée en frénésie et que ces acclamations de bonheur ne fussent devenues des rugissements de démence.

Mais soit que Caméléon ignorât cette par-

tie des secrets de Reynold et de maître Eudes, soit que connaissant l'existence de ce trésor il ne voulût pas confluier aux argotiers ce secret important, et qu'il se réservât les millions pour lui seul, il ne dit rien ni ne fit rien qui pût provoquer la découverte de ces richesses inouïes.

Les argotiers, au reste, surextités par le butin formidable qu'ils venaient de réaliser, interrogeaient les tentures, les draperies, les parois du roc, dans l'espoir sans doute de découvrir quelque fortune nouvelle.

Mais les tentures déchirées, les draperies arrachées montraient les murailles crayeuses formées par la falaise, et rien ne décelait une réussite probable pour les recherches faites de tous côtés.

Pendant que la curée occupait tous les bras et animait tous les esprits, Caméléon et le grand coëtre n'étaient pas de leur côté restés inactifs, mais toutes leurs préoccupations s'étaient concentrées sur la personne des deux femmes. Sur un signe du lieutenant de La Chesnaye, le roi des argotiers avait enlevé Diane et l'avait transportée dans la grande grotte où les bandits se tenaient d'ordinaire, mais que la scène qui se passait alors dans les grottes secrètes rendait absolument déserte.

(A suivre.)

sera dès que les blés indigènes auront atteint un prix moyen à déterminer.

En Belgique, les grands éleveurs songent aussi à ce moyen.

Voilà le protectionnisme dans toute sa beauté (!?).

Corinthie

Enterré vivant. — Un crime abominable a été commis, à Tarris, en Corinthie. A la suite d'une dispute quelques écoliers lancèrent des pierres à l'un de leurs camarades. Une pierre frappa le malheureux petit au front; l'enfant s'évanouit. Le croyant mort et pour cacher leur méfait, les misérables l'enterrèrent vivant. Le bruit du crime s'était toutefois répandu dans la commune et, deux heures après, on déterra la petite victime qui respirait faiblement et qui fut transportée à l'hôpital où elle mourut bientôt. Le parquet s'est transporté à Tarris.

En Pays Neuchâtelois

Landsturm armé. — Service d'inspection d'un jour en 1897. Réunion à 8 h. du matin.

Bataillon de fusiliers du landsturm N° 18, Etat-major et 1^{re} compagnie, 26 juillet, Brévine, collège. 2^e compagnie, 27 juillet, Verrières, cour du collège. 3^e compagnie, 28 juillet, Buttes, place de gymnastique. 4^e compagnie, 29 juillet, Boudry, gare du régional.

Bataillon de fusiliers du landsturm N° 19, Etat-major et 1^{re} compagnie, 30 juillet, Ponts, place du marché, 2^e compagnie, 31 juillet, Neuchâtel, Mail. 3^e compagnie, 2 août, Neuchâtel, Mail. 4^e compagnie, 3 août, Coffrane, place du collège.

Bataillon de fusiliers du landsturm N° 20, Etat-major et 1^{re} compagnie, 4 août, Le Locle, stand. 2^e compagnie, 5 août, Le Locle, stand. 3^e compagnie, 6 août, Le Locle, stand. 4^e compagnie, 7 août, Le Locle, stand.

Compagnie de carabiniers du landsturm N° 1, 11 août, Colombier, cour de l'arsenal. Compagnie de carabiniers de landsturm N° 2, 10 août, Coffrane, place du collège. Compagnie de carabiniers de landsturm N° 3, 9 août, Le Locle, stand.

Le personnel du landsturm armé reçoit l'ordre de se présenter aux lieux, heures et jours désignés dans le tableau ci-dessus, la présente publication tenant lieu d'ordre de marche.

Les hommes qui arriveront sur la place du rassemblement après 8 heures du matin seront punis.

Doivent prendre part à ces services : Tous les officiers, sous-officiers et soldats incorporés dans le landsturm armé (les hommes incorporés dans la compagnie de position exceptés).

Les officiers et sous-officiers sont tenus de se présenter au lieu de rassemblement de leur compagnie; par contre, les soldats qui, depuis leur incorporation, ont changé de domicile et habitent un autre arrondissement de compagnie, se présenteront au service sur la place de rassemblement la plus rapprochée de leur domicile.

Les hommes armés apporteront avec eux la munition d'urgence.

Les militaires qui, pour cause de maladie, ne pourront pas se rendre au lieu de réunion enverront à la direction militaire avant l'entrée au service, un certificat médical établissant l'impossibilité pour eux de se présenter. Ce certificat ne doit pas être établi plus de trois jours avant l'entrée au service.

Les officiers, sous-officiers et soldats du landsturm se présenteront en tenue de service, porteurs de tous leurs effets reçus de l'Etat, ainsi que du livret de service.

Les troupes sont soumises à la loi militaire pénale, aussi bien pendant la marche aller et retour que pendant la durée du service. Il n'est pas permis de faire des excursions en uniforme. Les militaires ne devront faire usage des chemins de fer et bateaux à vapeur qu'autant que cela est nécessaire pour se rendre du domicile au lieu de rassemblement et en revenir.

Toute infraction à la discipline et tout désordre seront sévèrement punis.

Tir fédéral. — Dans sa dernière séance, le Comité d'organisation du tir fédéral a adjugé la fourniture des montres or pour hommes à l'Association ouvrière du Locle, celle des montres argent à MM. Sandoz et Breitmayer, à la Chaux-de-Fonds, celle des montres or pour dames à M. Marcelin Grisel, à Cormondèche, celle des coupes et des gobelets au Syndicat des orfèvres de Neuchâtel, et celle des médailles à M. Fritz Landry.

Le concours pour les montres a été très serré, il y a eu beaucoup d'envois.

Le comité des prix a reçu deux nouveaux dons d'honneur, un de 600 fr. de la Société vaudoise des carabiniers, l'autre de 130 fr. des officiers du régiment d'artillerie neuchâteloise, ce dernier prix pour le tir au revolver.

La prochaine séance aura lieu le 6 septembre.

La vie locale

Autour de la garde communale. — On nous rendra cette justice que nous ne nous occupons pas trop souvent de MM. les gardes communaux.

Cependant de même qu'ils ont le devoir de surveiller le bon public qui les paie, il est dans notre rôle d'avoir l'œil sur eux. Si les renseignements qui nous parviennent sont exacts, il paraîtrait qu'il y a du grabuge dans la police locale. On ne parlerait que de révocations, démissions, etc... Un tiers de la garde communale aurait pris campos ou aurait reçu son sac dans le seul mois de juillet. Les mutations seraient aussi fréquentes que dans le personnel du tram..

Mais ne parlons que de ce que nous connaissons à fond.

* *

Il y a quelque temps, le sergent Hübscher dressait un rapport contre un marchand de tourbe pour contravention à la loi fédérale sur les poids et mesures.

Dans ce rapport, le sergent Hübscher affirmait que le prévenu avait été pris en flagrant délit, offrant à vendre de la tourbe dans des « bauches » non conformes aux prescriptions de la loi.

Le parquet crut se trouver en présence d'un délinquant qui avait fait usage de mesures fausses avec l'intention frauduleuse de faire tort à autrui, et sur le préavis du ministère public, la Chambre d'accusation renvoya le prévenu devant le tribunal correctionnel siégeant avec l'assistance du jury, le 14 juillet.

Or, devant le Tribunal, le sergent Hübscher dut reconnaître que le prévenu n'avait pas été pris en flagrant délit d'offre de tourbe, que c'était une simple supposition de sa part... Et M. le substitut du procureur général, avec une bonne grâce dont il n'est pas prodigue, en présence de cette nouvelle affirmation, reconnut lui-même que l'affaire aurait dû être portée devant le tribunal de police. Il conclut le jugement, en demandant que le prévenu, reconnu coupable d'une simple contravention, ne fût condamné, indépendamment de l'amende, qu'à une minime partie des frais, soit fr. 10.

Cela est très bien. Mais qui paie la différence ? Est-ce le sergent Hübscher dont le rapport fut pour le moins téméraire ?

Non pas. C'est l'Etat, autrement dit l'ensemble des contribuables.

* *

Samedi, 24 juillet, une affaire de Tribunal de police (contravention au règlement sur les boucheries, les abattoirs et le marché au bétail de la commune de la Chaux-de-Fonds et à la vénérable loi du 27 février 1850 sur le commerce de la viande) nous a révélé, entre autres choses intéressantes, que la police communale de notre ville avait parmi ses indicateurs un personnage qui ne pourrait pas compter sur ses dix doigts les innombrables condamnations qui lui ont été infligées.

Ce répugnant personnage est au mieux avec certains agents dans l'oreille desquels il glisse de temps à autre une dénonciation.

Ne pourrait-on pas affubler de l'uniforme ce repris de justice qui a déjà ses grandes et ses petites entrées au poste de police ?

Voilà un type qui contribuerait à rehausser le prestige de la garde communale !

Si l'avertisseur dont nous parlons entrait dans le corps de la police locale, il y ferait rapidement son chemin.

Recommandé à la bienveillante attention de qui de droit.

Errata. — Dans l'article de jeudi *La lutte* lire au lieu de pasteur « Forimet », pasteur *Fovinet*.

Dernières Nouvelles

Zurich. — L'imprimerie Jean Frey à Zurich, qui a congédié ses ouvriers syndiqués, est mise à l'index par le comité central du Typographenbund.

Prague — Hier soir, l'express de Radolin a tamponné un train de voyageurs à Pilsen.

Quatorze personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. Trois wagons ont été mis en pièces.

Londres. — On mande de Vienne au *Daily-News* qu'une dépêche de Constantinople annonce que 10 officiers d'état-major turcs partent aujourd'hui pour la Thessalie, afin de marquer la nouvelle frontière.

On croit que la paix sera signée jeudi. L'évacuation commencera immédiatement après.

— On mande de Constantinople au *Times* que dans leur dernière conférence les ambassadeurs ont présenté à Tewfik pacha le texte des articles relatifs à l'indemnité de guerre et aux capitulations.

Le texte allemand concernant l'indemnité a été considérablement modifié au cours de la discussion.

L'attitude de Tewfik pacha a fait une impression favorable sur les ambassadeurs. La discussion continuera aujourd'hui.

— On télégraphie de Constantinople au *Standard* que de nombreuses arrestations ont été opérées parmi les classes moyennes, et parmi les ulemas. On désarme la population musulmane. Ce désarmement est considéré comme l'indice que la signature de la paix est imminente.

Cinq articles du traité de paix ont été rédigés et, en partie, définitivement arrêtés.

L'indemnité de guerre, comprenant les dommages-intérêts pour le préjudice causé à la propriété privée, a été fixée à quatre millions de livres turques.

La question du contrôle des finances n'a pas encore été résolue.

Les errants de nuit

par Paul Féval

Deuxième partie

64

Les ruines d'Orval

II

Les sept étangs

La figure de furet de Giovan Battaglia parut entre deux chênes. Il avait l'air inquiet, selon son habitude, et sa chevelure chinchilla semblait avoir pris, depuis deux semaines, des tons encore plus grisâtres. Avant de mettre le pied sur la route, il regarda avec soin à droite et à gauche.

— As-tu donc peur ? demanda le major. — Monsu Legagneur, répondit Giovan, peur n'est pas le mot. Zo suis, Dieu merci ! bien couraueux, mais c'est que ma position est si délicate.

— Tu trompes tout le monde, c'est vrai. — Zo ne trompe personne, ce n'est pas dans mon caractère. Mais, pour vous servir je me suis mis dans l'embarras. Les zendarmes ont mon signalement. Mon cer ami et futur zendre, Nicolas Souquet, se doute bien que zo n'ai pas gardé très fidèlement son secret. M. de Blamont a pour moi la même affection que le lièvre pour le cien de casse. Zean Guern m'a promis de me casser les reins à la première occasion. M. Michel ne peut pas me souffrir, sous prétexte

que je suis un fripon. Les zeunes messieurs Legagneur, vos neveux, me détestent. Mademoiselle Honorine se défie de moi. Ma fille elle-même, ma petite ragaze, qui m'aimait tant...

— Mets-toi là, interrompit le major, et tiens-toi ferme.

Il l'avait pris par ses deux épaules pointues, et le plantait devant lui. Giovan voulait continuer; le major lui secoua la tête d'importance.

— Je te défends de parler, dit-il, et surtout de gesticuler.

Il ôta de dessous son bras l'objet cylindrique que nous avons mentionné. C'était une lunette dans son étui. Antoine Legagneur la braqua en se faisant un appui de l'épaule de Giovan, et la mit à son point.

— Laquelle des pièces d'eau appelles-tu l'Étang de l'Abbé ? demanda-t-il.

— La seconde en commençant par le bas, répondit Giovan.

— Je la tiens, c'est la plus grande de toutes.

— Et la plus profonde, ajouta Giovan.

Le major se pencha pour voir sa figure et dit :

— Tu l'as donc sondée ?

— Zo vous dis, répartit l'Italien, ce qui se radote dans le pays.

— Mais la lueur ? le feu Saint-Bernard ? tu l'as vu ?

— Sans doute, si on peut appeler ça voir. Une nuit, pendant que zo faisais la baguette autour de la chappelle Montaignut, voilà que

tout le monde se met à crier : « Le feu Saint-Bernard ! le feu Saint-Bernard ! » Zo regardai comme les autres, et zo crois bien que z'aperçus quelque petite chose.

— Dans quelle direction ?

— Vers le milieu de l'Étang de l'Abbé, un peu à gauche. Mais ne vous fatiguez pas les yeux, mousou Legagneur, vous ne découvrirez rien.

Parce qu'il fait encore trop jour ?

— D'abord, c'est si faible, qu'un rayon de lune suffit pour effacer la lueur, et ce reflet rouge qui couvre l'étang est cent fois plus brillant que le feu Saint-Bernard. Mais il y a encore une autre raison.

— Laquelle ?

— Le feu Saint-Bernard ne se montre qu'après minuit.

— Tu l'as donc observé bien des fois, pour en parler si savamment ?

Giovan se retourna à demi et répondit en souriant :

— Ce sont les zens du pays qui disent cela.

— Alors, les gens du pays s'occupent du feu Saint-Bernard ?

— Beaucoup. Ils disent qu'on a vu la lueur pour la première fois le lendemain de la dévastation de l'abbaye. Les soldats mécréants avaient zeté les reliques de saint-Bernard dans l'étang, et ce sont les reliques de saint Bernard qui brillent comme cela au fond de l'eau.

Antoine le prit par les épaules, le fit tour-

ner, et le regarda en face. L'ombre descendait rapidement.

— Est-ce ton idée, à toi ? demanda le major.

— Moi, répondit l'Italien, zo n'ai point d'idée; z'ézoute pour le compte de mon cer maître.

Antoine fut un instant avant de reprendre la parole.

— Et quest-ce que c'est que la chape de Saint Bernard ? demanda-t-il.

— La cape de saint Bernard, répliqua Giovan; c'est quand l'étang se couvre de brume. La lueur n'est plus alors à la surface de l'eau. Elle monte dans le brouillard et forme comme un fantôme.

— C'est singulier ? murmura M. Legagneur; il faut qu'il y ait quelque chose, bien sûr.

— Oh ! il y a quelque chose ! prononça vivement l'Italien.

— Tu en sais plus long que tu ne veux m'en dire, Giovan ! s'écria le major.

L'autre jura ses grands dieux aussitôt, protestant de son ignorance et de sa fidélité.

— Alors, dit Antoine, ta fille en sait plus long que toi !

Giovan leva les mains et les yeux au ciel.

— Qui peut dire ce que celle-là sait ! fit-il entre ses dents.

Puis il ajouta :

— Est-ce que vous avez rencontré Ne-

(A suivre.)

CIRQUE LORCH

Place du Gaz, La Chaux-de-Fonds
Mardi 27 juillet, à 8 h. du soir
Irrévocablement
REPRÉSENTATION
d'adieux
avec programme entièrement nouveau

Avis officiels
de la
Commune de la Ch.-de-Fonds
Mise au concours

Les travaux d'asphaltage de la rue de la Balance entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la Place Neuve, ainsi que le pavage de la rue le long de la Place Neuve sont mis au concours. Les avants-métrés et conditions sont déposés au Bureau des Travaux Publics Juventuti (Collège 9) où les intéressés peuvent en prendre connaissance. 545
Les soumissions devront être adressées au Bureau Communal sous enveloppe fermée et affranchie portant la suscription: „Soumission pour l'asphaltage ou le pavage de la Rue de la Balance“ d'ici au 31 juillet 1897.
Conseil communal.

Avis aux LAITIERS

La Direction de Police faisant procéder au contrôle des laitiers fournissant le lait dans l'intérieur de la ville, ces derniers sont invités à se munir, du 25 au 31 juillet, de l'autorisation qui leur a été délivrée par le Poste de Police. 552

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 50 c. et en tubes de 15 et de 10 c., ainsi que des Potag. 5 à la minute. 554
F. A. Jacot-Courvoisier, 6 Rue du Grenier

Charcuterie Suisse

Ancienne «Charcuterie Nyffenegger»
Rue de la Serre 8 et 79
toujours bien assortie en
Porc frais, Salé et Fumé
Charcuterie fine assortie
Prix modérés

Le magasin est réinstallé dans son ancien local nouvellement transformé. 555
Se recommande, Auguste Ulrich.

Avis aux ménagères

Aux caves du „Nègre“, rue de la Balance 16, la Chaux-de-Fonds — Vins rouges, depuis 30, 40, 50 c. le litre et au-dessus. Bourgogne 1 fr. la bouteille, Arbois 80 ct. la bouteille verre perdu. Blanc Muscat, 1 fr. le litre. Blanc 45 c. le litre. Liqueurs: Vermouth, 1 fr. le litre. Rhum, 1 fr. 80. Cognac 1 fr. 50. Eau-de-vie de Marc, à 90 c. et 1 fr. 50 le litre. Malaga noir et doré, 1 fr. 30 le litre. Madère, 1 fr. 40 le litre. — On livre à domicile. Se recommande, Mme Ducatez-Zbinden. 536

Nettoyage de literie et de crins
à la vapeur 549
JEANNERET-FELLER
Rue du Parc 76 (au pignon)

Pressurage de fruits
Fritz LOOSLI, Charrière 20, au 1er étage
Bon pressoir
Se recommande. 531

Ouverture des Magasins PETITPIERRE & PERRENOUD FRÈRES

64 Léopold-Robert 64 **CHAUX-DE-FONDS** 64 Léopold-Robert 64
vis à vis de la gare Massif du Square

TROUSSEAUX COMPLETS

Toiles de fil et demi fil blanchies et crémees. Toiles de coton, demi blanc et écru. Cretonnes blanchies. Piqués, Basins, Damassés. Nappages en tous genres. Linges de toilette. Essuies et Torchons. Mouchoirs blancs fil et coton. Mouchoirs couleurs. Rideaux Guipure.	Cotonnes, Indiennes et Limoges. Flanelle coton et Oxford. Flanelle laine, blanche et couleur. Peluche et Molleton. Couvertures laine, blanche, Ponceau et Jacquard. Tapis de lits, gaufrés, Reys, Anglais, etc. Crins, Plumes et Duvets. Literie confectionnée.
--	--

Chemises Confectionnées

BRASSERIE DE LA CROIX D'OR

J'ai l'avantage d'annoncer à mes amis et connaissances et au public en général que j'ai repris le
Café-Brasserie de la Croix-d'Or
15 Rue de la Balance 15
Par des consommations de premier choix et un service prompt et soigné, j'espère obtenir la confiance du public.
Restauration à toute heure — Prix modérés
Se recommande, Le tenancier, Charles-F. BOEHLER, auparavant sommelier à l'Hôtel central.
On demande encore quelques bons pensionnaires

OUVERTURE de l'atelier de photographie HUGO SCHÖNI

94 Rue Léopold-Robert 94
(Entrée sur la rue par le jardin)
Travail soigné — Prix modérés — On opère par tous les temps

Goitre, Enflure du cou.

Par la présente je certifie que vous m'avez complètement guéri du goitre et de l'enflure du cou dont j'ai souffert si longtemps. C'est pourquoi je recommande chaudement à toutes les personnes affligées de maux analogues de se faire traiter par la Polyclinique privée de Glaris. Bex, le 7. Déc. 1896. Louis Corgiat. La signature de Monsieur Louis Corgiat, a été apposée ci haut, au Bureau de Police de Bex, le 7. Déc. 1896. Municipalité Police de Bex. Adresse: Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Oettinger & Cie Zurich

Maison de Modes la mieux assortie
en étoffes pour robes de dames, habillements de messieurs
Confections pour dames et enfants et blouses
Etoffes de modes en laine, de 65 cent. à 15 fr. le mètre
Etoffes de modes en soie, de 60 cent. à 29 fr. »
Etoffes de modes en coton, de 45 c. à 1 fr. 70 »
Etoffes de modes en draps et buxkins de 2 fr. 40 à 24 fr. le m.
Echantillons franco. — Gravures colorées gratis. 2

Fabrique de Bijouterie E. BOLLE-LANDRY

—+ Nouveautés en +—
BROCHES deuil, depuis 60 ct. la pièce. — BOUCLES d'oreilles de deuil, depuis 50 ct. la paire — BOUCLES d'oreilles similis diamant depuis 1 fr. — BAGUES argent à 50 ct. — PERLES fausses inaltérables pour colliers le rang 1 fr. 125

Machines à décalquer

Système GREYLLA — BREVET No. 9799
chez M. Ch. REYMOND, Mécanicien
Jaquet-Droz 14a — CHAUX-DE-FONDS — Jaquet-Droz 14a
Prix sans procédé Fr. 75

Office International pour l'obtention des Brevets d'invention

Bureaux correspondants dans les principaux Etats d'Europe et d'Amérique
Calame-Statmann BIENNE
2 — Chemin du Ried — 2

Bière du Saumon

Rheinfelden
qualité supérieure, brune et blonde en fûts et en bouteilles
J. LEDERMANN-SCHNYDER
61, Rue de la Serre, 61
— Téléphone — 486

On peut se préserver d'une
POITRINE étroite et enfoncée
en faisant emploi de mon **Lagader** recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et voûte la poitrine. Très utile pour la jeunesse comme gymnastique de chambre. — Se vend chez
C. Tschäppæt, Masseur
Elève du Docteur F. de Quervain
Rue de l'Industrie 20
A la même adresse
Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds
— PATENTE —



Reliure

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état.
Travail prompt et soigné à des prix modérés
E. KAHLERT, relieur
Rue de la Cure 3.

Consommation Centrale A. MOREL

6 Place Neuve 6 — Rue du Stand

Pressurage de Fruits

GRAND CHOIX DE
Pots à confitures, Jattes, Bocaux, etc.
EPICERIE
Poterie — Verrerie — Faiences
Escompte 5% sur marchandise
Carnets d'escompte
Imprimerie H. Schneider, Bienne

A LOUER

pour le 23 juillet ou époque à convenir
TERREAUX 11. — 2me étage de 2 pièces, cuisine et dépendances.
PROGRES 113. — 2me étage de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 507
Pour St-Martin 1897 ou avant
Deux APPARTEMENTS modernes de 4 et 5 pièces avec buanderie, cour et jardin. — Belle situation. S'adresser à MM. VUILLE & DU-BOIS, gérants, St-Pierre 10, la Chaux-de-Fonds.

Brasserie de la Serre

On continue à servir
Tous les **mercredis soirs** dès 7 1/2 heures 511
TRIPES
à la Mode de Caen
FONDUES à toute heure
LOCAL pour Sociétés au 1er
Se recommande G. Laubscher

TAILLEUSE

pour garçons
Louise Blaser, Puits 29

Demandez partout
L'apéritif
Vaucher
TÉLÉPHONE

MALADIES SECRÈTES (voies urinaires, etc.)
Suites des excès de la jeunesse, guéries par traitement radical en fort peu de temps. Discretion absolue. 2302
Demander Prospectus:
„Institut SANITAS“ — Genève.

Magasin à louer avec logement pour St-Martin 1897 à la rue de la Demoiselle 96. S'adresser à Albert BARTH, rue Jean Richard 27. 422
Photographie A. Reimann
La Chaux-de-Fonds
Spécialité des portraits
de personnes et de groupes
G. Méd. et V. G.

Brasserie du SQUARE

TOUS LES JOURS
Véritables
Saucisses de Francfort et Wienerli
avec Meerrettig
RESTAURATION à toute heure
TOUS LES JEUDIS 688
à 7 1/2 h. du soir

TRIPES — TRIPES
Modes de Caen et Neuchâteloise
Se recommande Numa Sandoz

Beurre Centrifuge des Eroges

Le magasin de Comestibles A. STEIGER, rue de la Balance 4, vendra régulièrement dès ce jour, l'excellent beurre centrifuge des Eroges. Par suite d'une installation spéciale ce beurre sera toujours bien frais et glacé. 449

Branches de sapin

Belles branches de sapin à vendre bon marché, chez M. D. ULLMO, rue des Terreaux 15. 526
— TÉLÉPHONE —